

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° II-559

présenté par

M. Brun, Mme Corneloup, M. Cattin, Mme Levy, M. Sermier, M. Breton, Mme Trastour-Isnart,  
M. Boucard, M. Nury, M. Manuel et M. Meyer

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	15 000 000	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	15 000 000
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
<b>TOTAUX</b>	15 000 000	15 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à **augmenter les crédits de 15 millions d'euros en faveur de la recherche contre les cancers pédiatriques.**

Chaque année en France, au moins 2 550 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer et près de 500 en décèdent. Ce nombre n'a jamais reculé sur les 50 dernières années. Le cancer est même désormais la maladie qui tue le plus d'enfants chaque année.

Or la recherche sur les cancers pédiatriques a peu progressé sur le sujet depuis les années 1990, cette recherche manquant cruellement de moyen aujourd'hui. Nous proposons donc par cet amendement d'augmenter les crédits consacrés à la recherche pour guérir les cancers des enfants et des adolescents.

Pour tenir l'engagement pris par notre Assemblée en 2018, de parvenir à 20 millions d'euros de financements contre les cancers pédiatriques, nous proposons de flécher 15 millions d'euros de crédits supplémentaires vers l'action 15 "Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie et de la santé" au sein du programme 172 "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires". En conséquence, nous proposons de réduire de 15 millions d'euros les crédits de l'action 12 "Recherche dans le domaine des transports, de la construction et de l'aménagement" au sein du programme 190 "Recherche dans les domaines de l'énergie et de la mobilité durables".